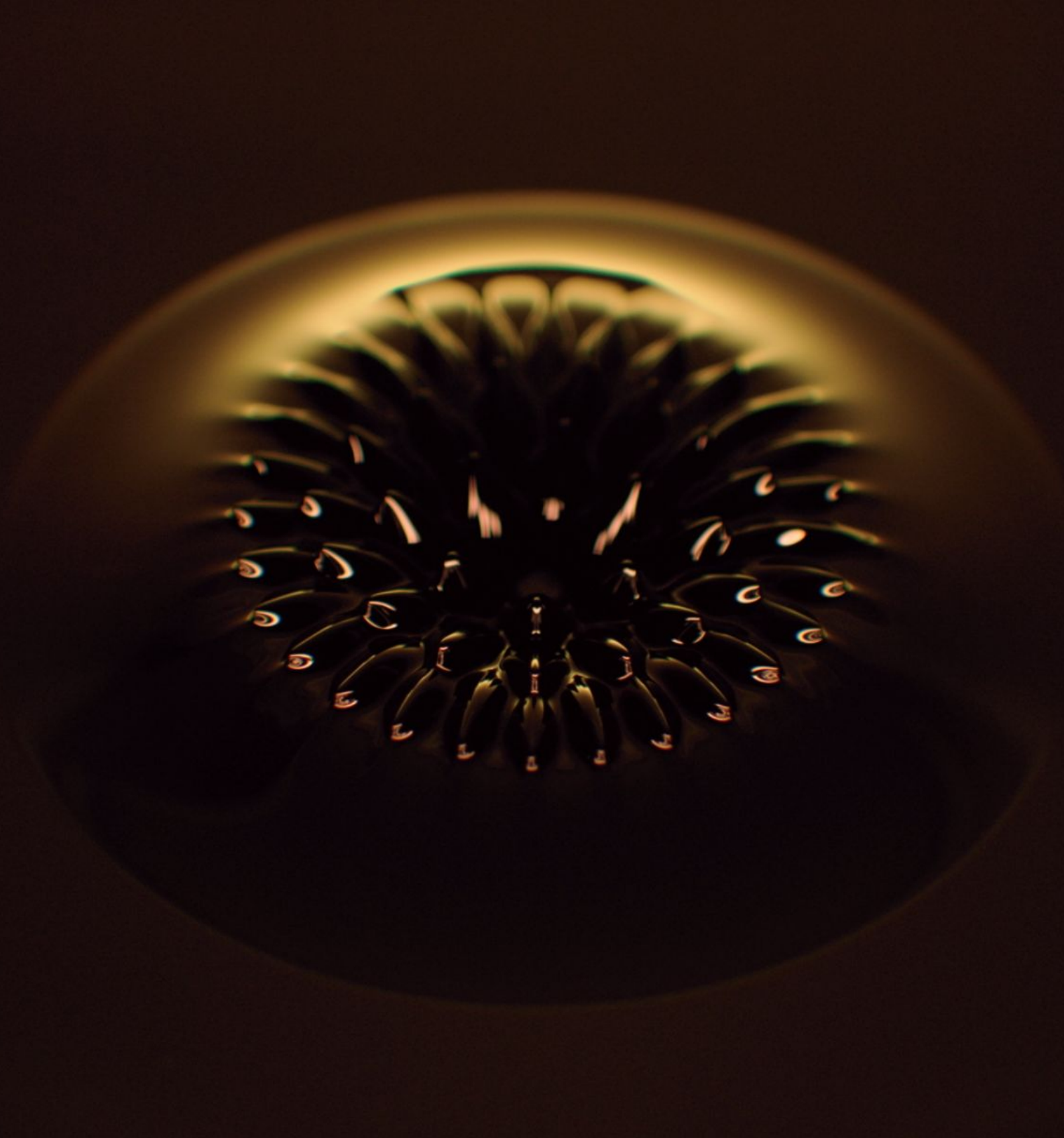




Fonds de production artistique Enowe-Artagon

Appel à projets | 12 avril – 20 juin 2021



enowe

★

ARTAGON

Présentation et modalités

Le fonds de dotation Enowe et l'association Artagon s'associent pour créer un fonds de production destiné à soutenir des projets d'artistes en début de carrière établi·e·s en France et issu·e de tous les champs de la création contemporaine. À l'issue de ce premier appel à projets, cinq artistes ou collectifs seront soutenu·e·s dans la réalisation d'un nouveau projet, avec l'octroi d'une aide à la production comprise entre 2 000€ et 6 000€, puis un accompagnement artistique et professionnel sur mesure pendant un an.

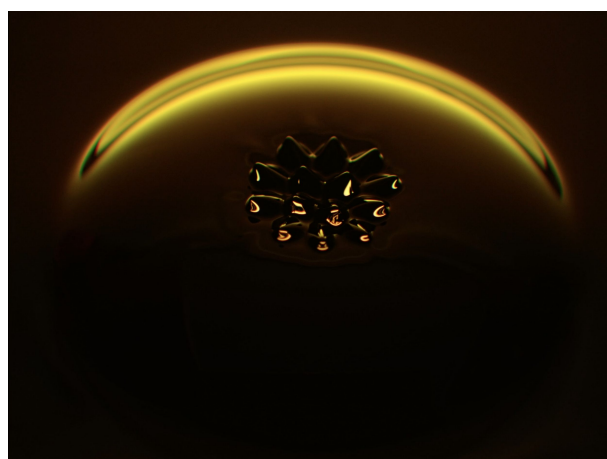
À l'issue du présent appel à projets, environ cinq projets artistiques seront choisis conjointement par un comité de sélection et d'accompagnement composé des équipes d'Enowe et d'Artagon, ainsi que de Meriem Berrada, directrice artistique du MACAAL à Marrakech, Cathy Bouvard, directrice des Ateliers Médicis à Clichy-Montfermeil, Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris, puis d'Anna Labouze & Keimis Henni, fondateurs et directeurs d'Artagon.

Les artistes sélectionné·e·s bénéficieront d'une aide financière d'un montant compris entre 2 000€ et 6 000€ pour produire leur projet sur une période d'environ un an. En plus de celle-ci, les lauréat·e·s seront accompagné·e·s par les membres du comité et l'équipe d'Artagon. En fonction des besoins de chaque artiste et des spécificités de chaque projet, cet accompagnement pourra prendre la forme d'un suivi artistique, budgétaire, logistique ou technique, sous la forme d'un mentorat.

S'ils-elles le souhaitent, les artistes lauréat·e·s pourront également être aidé·e·s dans la recherche d'un lieu ou d'une entité de diffusion afin de pouvoir présenter leur projet au public une fois sa réalisation terminée. Ils-elles seront également accompagné·e·s dans la définition de son économie et de sa monétisation éventuelle.

Le fonds de production fonctionne selon une logique de transmission générationnelle, avec l'ambition de soutenir de plus en plus de projets, dotés d'enveloppes de plus en plus importantes année après année. Ainsi, en cas de commercialisation d'un projet réalisé (acquisition, distribution, édition, représentation, etc.), il sera demandé aux artistes de rembourser les frais de production pris en charge par le fonds, qui seront réintégrés afin de soutenir d'autres projets.

L'aide octroyée par le Fonds de production artistique Enowe-Artagon ne constitue pas nécessairement un financement exclusif, et peut donc ne constituer qu'une partie du budget total d'un projet, dans le cadre d'une coproduction.



Profil des candidat·e·s

Le Fonds de production artistique Enowe-Artagon s'adresse aux artistes émergent·e·s de toutes disciplines établi·e·s en France, diplômé·e·s d'une formation artistique ou autodidactes.

Pour proposer leur projet, les candidat·e·s doivent se situer au début de leur carrière et ne pas bénéficier des moyens financiers suffisants pour réaliser le projet proposé.

Les duos ou collectifs d'artistes émergent·e·s peuvent également candidater en proposant un projet commun, pour bénéficier d'une aide à la production au même titre que les candidatures individuelles. Un seul dossier pourra être déposé par candidat·e ou par collectif.

Cet appel à projets concerne l'ensemble des champs de la création contemporaine : arts plastiques, photographie, vidéo, art digital, design, architecture, édition, mode, danse, musique, performance, théâtre, cirque, cuisine, etc.

Les propositions artistiques pourront ainsi prendre des formes variées, dont voici une liste non exhaustive : réalisation d'une vidéo, d'un film ou d'une série de photographies, production d'une sculpture ou d'une installation, création d'une collection de vêtements, mise en scène d'un spectacle, d'une performance ou d'une chorégraphie, édition et diffusion d'une publication, développement d'une œuvre digitale ou d'un projet de design, enregistrement d'une création musicale...

Aucune autre condition, notamment d'âge ou de nationalité, n'est requise.

Calendrier

- ★ **12 avril 2021** : ouverture de l'appel à projets.
- ★ **20 juin 2021** : clôture de l'appel à projets.
- ★ **Juillet 2021** : sélection des projets soutenus et rencontre du comité avec les artistes lauréat·e·s.
- ★ **Début septembre 2021** : annonce publique des projets sélectionnés.
- ★ **Septembre 2021 - juin 2022** : accompagnement des artistes et production des projets sélectionnés.

Mode de sélection

Critères de sélection

Originalité et intérêt de la démarche artistique

Le·la candidat·e devra présenter une démarche artistique singulière et originale, d'un point de vue à la fois théorique et formel, démontrant une pratique d'une certaine maturité et un univers affirmé.

Ampleur du projet

Le projet soumis devra être d'une certaine envergure, que ce soit par sa taille, sa complexité technique, son temps de développement ou l'engagement nécessaire à sa réalisation.

Qualité de la proposition

Le projet devra présenter un niveau de réflexion et d'aboutissement poussé, résultat d'une recherche sérieuse et approfondie.

Faisabilité et adéquation budgétaire

Le projet devra être le plus réaliste possible, tant d'un point de vue technique qu'économique, avec un budget bien équilibré et adapté à la proposition artistique.

Ancrage dans la société

Seront particulièrement appréciés les projets qui intègrent des enjeux clés qui animent la société : construction du lien social, questions d'identité et de représentativité, diversité culturelle, transition écologique, rôle des nouvelles technologies et des nouveaux médias, histoire et géopolitique, récits alternatifs, recherche scientifique, sujets d'actualité, etc.

Dimension collaborative

Des projets de collaboration avec différents acteurs de la société, tels que des structures scolaires, périscolaires et sociales, des entreprises de l'économie sociale et solidaire, des industriels, des artisans, des chercheur·euse·s, des penseur·euse·s ou des scientifiques sont notamment attendus.

Responsabilité environnementale

Les projets soumis doivent refléter dans leur formulation une logique d'éco-conception, afin que leur production soit la plus respectueuse possible pour l'environnement.

Présentation formelle

Les dossiers les plus clairs, les mieux conçus, rédigés et détaillés seront susceptibles de retenir plus facilement l'attention des membres du comité.

Comité de sélection et d'accompagnement

Un comité est chargé de sélectionner et d'accompagner sous la forme d'un mentorat les projets lauréats. Il est composé des équipes d'Enowe et d'Artagon, ainsi que des personnalités suivantes :

Meriem Berrada, directrice artistique du MACAAL à Marrakech

Cathy Bouvard, directrice des Ateliers Médicis à Clichy-sous-Bois et Montfermeil

Emmanuel Tibloux, directeur de l'École nationale supérieure des Arts Décoratifs de Paris

Anna Labouze & Keimis Henni, fondateurs et directeurs d'Artagon, directeurs artistiques des Magasins généraux à Pantin

Soumettre un projet

Pour soumettre un projet, les candidat·e·s doivent constituer un dossier de candidature qui inclut les éléments suivants :

Un dossier de présentation du projet envisagé au format PDF (20 pages maximum), composé d'une note d'intention (2 pages maximum) expliquant le projet envisagé, et de tout document pertinent pour permettre de le comprendre et de l'imaginer : visuels, croquis, modélisations 3D, photographies, vidéos, moodboards, storyboards, liens vers des vidéos ou des enregistrements sonores, etc.

Le budget de production détaillé du projet compris entre 2 000€ et 6 000€ sous la forme d'un tableau au format Excel ou PDF. Dans le cas d'une coproduction ou d'un budget supérieur à 6 000€, le tableau doit nécessairement mentionner les éventuels autres soutiens déjà obtenus, demandés ou recherchés, avec les montants associés.

Un portfolio à jour au format PDF (30 pages maximum).

Un CV à jour au format PDF (une page format A4 portrait ou paysage maximum).

Une lettre de motivation au format PDF (une page maximum).

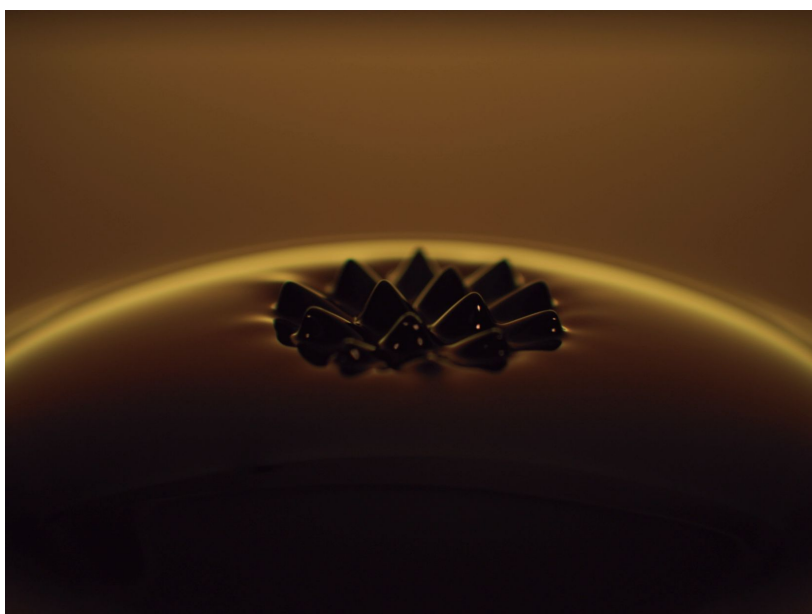
Les noms des cinq fichiers doivent respecter le format suivant : Prénom Nom-Dossier projet.pdf / Prénom Nom-Budget.pdf ou .xlsx / Prénom Nom-Portfolio.pdf / Prénom Nom-CV.pdf / Prénom Nom-Lettre.pdf

Le dossier de candidature est à envoyer par email en un seul envoi à artagon@artagon.org **le dimanche 20 juin à 23h59 au plus tard**. La taille totale des pièces jointes ne doit pas excéder 25 Mo.

L'objet du mail doit indiquer le prénom et le nom de la candidate ou du candidat et le nom de l'appel à projets, selon le format suivant : Prénom Nom - Fonds de production Enowe-Artagon

Les dossiers de candidature incomplets ne seront pas étudiés.

Les demandes de précisions ou d'informations complémentaires sont également à adresser par email à artagon@artagon.org avant le vendredi 18 juin à 18h.



À propos

Fonds de dotation Enowe

Enowe est une structure d'investissement et de conseil familiale fondée par Hugues Souparis, entrepreneur à l'origine d'une entreprise industrielle de haute technologie, la société Surys, fondée en 1984 sous le nom d'Hologram. Industries.

Enowe développe une stratégie prioritaire d'investissement dans les projets à impact social et environnemental positif, ainsi que dans les savoir-faire d'excellence.

Alimenté par une partie des bénéfices d'Enowe, le fonds de dotation a pour vocation de soutenir des projets à but non lucratif dans les domaines artistiques, sociaux et environnementaux.

enowe.com

Artagon

Artagon est une association d'intérêt général fondée en 2014, dédiée au soutien, à la promotion et à l'accompagnement de la création artistique émergente en France et en Europe.

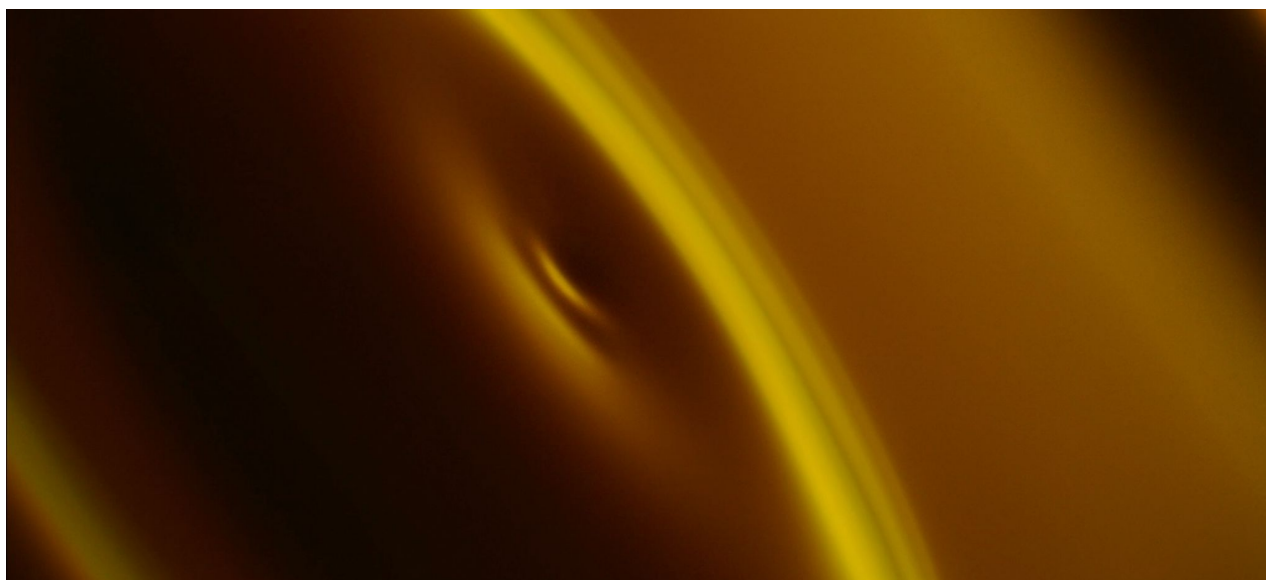
Elle propose toute l'année divers programmes d'expositions, d'événements, de rencontres, de production, de formations et d'accompagnement dédiés aux jeunes artistes et professionnel·le·s de l'art, ainsi que des actions de soutien en collaboration avec de nombreux acteurs artistiques, culturels et sociaux.

Artagon porte une vision inclusive, accessible et populaire de la création, et agit à son échelle en faveur du renforcement des liens entre les arts et la société, à travers des dispositifs variés de médiation et en favorisant les collaborations entre les artistes et les différents publics.

Artagon a été fondée et est dirigée par les directeurs artistiques et commissaires d'exposition Anna Labouze & Keimis Henni.

artagon.org

Facebook – Instagram : @artagonofficiel





enowe



ARTAGON



Visuels :

June Balthazard & Pierre Pauze, *Mass*, 2020
Installation vidéo. Œuvre commandée par Hermès
Horloger, Bienne, et présentée dans le cadre de la
Biennale de Taipei 2020.

© June Balthazard & Pierre Pauze

© Taipei Fine Arts Museum

© Enowe & Artagon | Tous droits réservés